

Dans le cadre de la promotion de la qualité de vie personnes âgées hébergées dans les centres de protection des personnes âgées :

- Des démarches pour renforcer les équipes par des animateurs sportifs, culturels et religieux ont été faites.
- Signature d'une convention avec ROTARY CLUB TUNIS LA SOUKRA et démarrage de l'action de prothèse des dentiers aux profits des personnes âgées hébergées dans les centres, sous le slogan « **avec le rire de nos aînés, nous égayons nos foyers** ».
- Une enquête de satisfaction des résidents dans les centres de protection des personnes âgées a été réalisée aux centres de La Manouba et de Gammarth et sera généralisée ultérieurement.
- Deux dames de l'équipe mobile de l'Ariana ont été prises en charge pour l'accomplissement du pèlerinage.
- Signature d'une convention avec l'office de thermalisme.
- L'Association de Promotion des Familles Nécessiteuses et du Progrès Social de Bizerte a mis à la disposition du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance, un établissement d'hébergement des personnes âgées qui démarrera ses activités une fois équipé et structuré.
- Une citoyenne a fait un don de 10 Hectares et 5 millions de dinars pour la construction d'un centre d'hébergement des personnes âgées.
- Lancement de la construction d'un centre d'hébergement des personnes âgées à Monastir.
- Dans le cadre de la révision de la législation du domaine des personnes âgées, le code de protection des personnes âgées a été rédigé.
- Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, une table ronde a été organisée au centre de protection des personnes âgées de La Mannouba, réunissant personnes âgées et Personnel et animée par des experts.